

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation: CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle
1. 1. 1. Formule: 191139V2
1. 1. 2. N° code du produit: 52X5145
1. 1. 3. Autres moyens d'identification: UFI : EX90-90N3-V00K-W31E
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59.
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:
- Utilisations identifiées:  
Dose hydrosoluble de Poudre nettoyante et dégraissante pour lave vaisselle
- Utilisations non recommandées:  
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la section 1.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*  
\* Irr. oc. 2B / H319 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:
2. 2. 2. Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention:
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
2. 4. Autres dangers: Le produit se polymérise lentement.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- acide sulfamidique; acide amidosulfurique; acide sulfamique
  - N° Id: 016-026-00-0 - N° CE: 226-218-8 - N° CAS: 5329-14-6 - N° Enrg REACH: 01-2119488633-28
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH07 \* Irr. cut. 2 - H315 \* Irr. oc. 2 - H319
  - \* Tox. aq. chron. 3 - H412
  - Xylène sulfonate de sodium

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- N° CAS: 1300-72-7
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C < 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
- \* SGH07 \* Irr. oc. 2 - H319 \* Irr. oc. 2A
  
- Alcool gras ethoxylé et butoxylé
- N° CAS: 111905-53-4
- Numéro d'enregistrement REACH : 02-2119552554-37
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C < 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- \* SGH07 \* Tox. aiguë 4 - H302 \* Irr. oc. 2 - H319 \* Irr. oc. 2A
- \* Tox. aq. chron. 3 - H412
  
- Composition parfumante oxygel II
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C < 0,01
- SGH (Système Général Harmonisé)
- \* SGH07 \* Sens. cut. 1 - H317 \* Irr. cut. 2 - H315 \* Irr. oc. 2A - H319
- \* SGH09 \* Tox. aq. chron. 2 - H411

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

- |   |   |
|---|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux:   | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.   |
| 4. 1. 2. Inhalation:  | Placer le sujet dans une zone aérée.  |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau:  | Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux:   | Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.                                    |
| 4. 1. 5. Ingestion:   | Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:  | Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.  |
| 4. 2. 1. Inhalation:  | Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.  |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau   |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux:   | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.  |
| 4. 2. 4. Ingestion:   | Non déterminé.  |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Avis aux médecins   |

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |   |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.       |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.                  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun.  |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | En cas de déchirure accidentelle de la dose :<br>Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.<br>Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | En cas de déchirure accidentelle de la dose:<br>Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.  |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres rubriques: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Manipuler avec les mains parfaitement sèches.  
En cas de déchirure accidentelle de la dose : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec  
Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir hors de portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

#### 7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.  
Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Conserver dans l'emballage d'origine.  
Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: HYPOCHLORITE DE SODIUM
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utilisation grand public

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8. 1. Paramètres de contrôle:

##### 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Aucune valeur limite d'exposition connue pour les composants

DNEL :

acide sulfamique CAS 5329-14-6

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

PNEC :

- Eau douce; 0.048 mg/l

- Eau de mer; 0.0048 mg/l

- rejet intermittent; 0.48 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 2 mg/l

- Sédiments (eau douce); 0.173 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.0173 mg/kg

- Sol; 0.00638 mg/kg

DNEL :

Xylène sulfonate de sodium CAS 1300-72-7

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.6 mg/kg bw/jour

Travailleurs - Inhalation; Long terme Effets systémiques: 53.6 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/kg bw/jour

Consommateur - Inhalation; Long terme Effets systémiques: 13.2 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/kg bw/jour

PNEC :

- Eau douce; 0.23 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

- rejet intermittent; 2.3 mg/l

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT Lave vaisselle et Lave linge

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

- |   |   |
|---|---|
| 8. 2. 1. Protection des yeux:   | Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166  |
| 8. 2. 2. Protection des voies respiratoires:                          | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.   |
| 8. 2. 3. Protection des mains:  | Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.<br>Matériel : Caoutchouc nitrile |
| 8. 2. 4. Protection de la peau et du corps:                           | Porter un vêtement de protection approprié  |
| 8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: | Ne pas jeter le produit pur dans l'environnement  |
| 8. 4. Mesure(s) d'hygiène:  | Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.<br>Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.<br>Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.<br>Eviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.   |

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- |   |   |
|---|---|
| 9. 1. 1. Etat physique:   | Poudre sous film hydrosoluble   |
| 9. 1. 2. Couleur:   | blanc   |
| 9. 1. 3. Odeur:   | Frais   |
| 9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:                                      | Non applicable  |
| 9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Non applicable.   |
| 9. 1. 6. Inflammabilité:  | Non applicable  |
| 9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:                                | Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence. |
| 9. 1. 8. Point d'éclair:  | Non applicable.   |
| 9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:   | Non applicable  |
| 9. 1. 10. Température de décomposition:   | Non disponible  |
| 9. 1. 11. PH:   | Non déterminé.  |
| 9. 1. 12. Solubilité:   | Soluble   |
| 9. 1. 13. Hydrosolubilité:  | Soluble   |
| 9. 1. 14. Liposolubilité:   | Non concerné  |
| 9. 1. 15. Solubilité aux solvants:  | Non concerné  |
| 9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):                          | Non disponible  |
| 9. 1. 17. Pression de vapeur:   | Non applicable  |
| 9. 1. 18. Densité de vapeur relative:   | Non applicable  |
| 9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:   | Non applicable  |
| 9. 1. 20. Caractéristiques des particules:  | Non disponible  |
| 9. 1. 21. Viscosité cinématique:  | Non applicable.   |
| 9. 1. 22. Masse volumique apparente:  | 0.91 +/- 0,5 à 20°C   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 2. Autres informations: % COV : 0%

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10. 4. Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec: eau de javel
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Ne pas respirer les fumées.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s): Pas d'information disponible au sujet du produit.  
Informations composants (FDS fournisseurs) entrant dans le mélange
11. 1. 2. Inhalation: \* Composant: Xylène sulfonate de sodium No.-CAS 1300-72-7  
CL50/inhalation/4h/rat = >6.41 mg/l (Rat- Mâle, Femelle) (Poussière et brouillards)
11. 1. 3. Contact avec la peau: Composant: acide sulfamidique No.-CAS 5329-14-6  
DL50: > 2000 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 402)  
Résultat: Irritant pour la peau. (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)
- Composant: Xylène sulfonate de sodium No.-CAS 1300-72-7  
DL50: > 2000 mg/kg (Lapin)  
Résultat: légèrement irritant pour la peau (OCDE ligne directrice 404).
- Composant: Alcool gras éthoxylé et butoxylé No.-CAS 111905-53-4  
Résultat: Corrosion/irritation de la peau lapin: légèrement irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)
11. 1. 4. Contact avec les yeux: Composant: acide sulfamidique No.-CAS 5329-14-6  
Résultat: Provoque des lésions oculaires graves. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)
- Composant: Alcool gras éthoxylé et butoxylé No.-CAS 111905-53-4  
Résultat: Lésion oculaire grave/irritation lapin: Irritant. (Ligne directrice 405 de l'OCDE)
- Composant: Xylène sulfonate de sodium No.-CAS 1300-72-7  
Résultat: Irritant pour les yeux (OCDE ligne directrice 405)
11. 1. 5. Ingestion: Composant: acide sulfamidique No.-CAS 5329-14-6  
DL50: 3160 mg/kg (Rat)
- Composant: Alcool gras éthoxylé et butoxylé No.-CAS 111905-53-4  
DL50 rat (par voie orale): > 300 - 2.000 mg/kg
- Composant: Xylène sulfonate de sodium No.-CAS 1300-72-7  
DL50 (orale): > 7200 mg/kg (Rat)
11. 1. 6. Sensibilisation: \* Composant: acide sulfamidique No.-CAS 5329-14-6  
N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
- \* Composant: Xylène sulfonate de sodium No.-CAS 1300-72-7  
Peau (Cobaye) : non sensibilisant (OCDE 406 Sensibilisation de la peau)
- \* Composant: Alcool gras éthoxylé et butoxylé No.-CAS 111905-53-4  
Pas de données disponibles.
11. 1. 7. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: \* Composant: acide sulfamidique No.-CAS 5329-14-6  
Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.  
Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
- \* Composant: Alcool gras éthoxylé et butoxylé No.-CAS 111905-53-4

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition. Aucun effet adverse n'a été observé en expérimentation animale pour des expositions répétées.

11. 2. Informations sur les autres dangers: Aucun

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Ne doit pas être déversé pur et en grande quantité dans l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: Non déterminé
12. 7. Autres effets néfastes: Données non disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination d'es déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets) arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Se référer aux rubriques 7 et 8.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non concerné

### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Cette fiche de données de sécurité répond au règlement EC/2016-918 - CLP 1272/2008  
Composition suivant le règlement CE 648/2004:  
Agents de surface non ioniques : moins de 5%  
Agents de surface anioniques : 5% ou plus, mais moins de 15%  
Parfums
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Abréviations et acronymes  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
DNEL: Dose dérivée sans effet.  
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## CLEARIT DETARTRANT & DEGRAISSANT pour Lave vaisselle

Version: 12

Date de révision: 15/07/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

---

- DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).  
PNEC: Concentration prédite sans effet.  
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
STP Stations d'épuration  
COV: Composés organiques volatils
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
- H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 3. Avis ou remarques importantes:
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.
- Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:
- Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 5. Références et / ou bibliographie:
- Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>  
FDS fournisseurs
16. 6. 1. Date de la première édition: 27/03/06  
16. 6. 2. Date de la révision précédente: 02/10/19  
16. 6. 3. Date de révision: 15/07/2021  
16. 6. 4. Version: 12  
16. 6. 5. Révision chapitre(s) n°: 1-3-6-8-9-11-15-16
16. 7. Réalisé par: